

## COMITÉS

### Comité de gouvernance

Le Comité de gouvernance a pour mandat d'appuyer le conseil d'administration du ROPFO dans son effort visant à :

- Actualiser les statuts et règlements à la lumière des tendances qui affectent l'évolution de la constitution de l'organisme et recommander les amendements ou ajouts nécessaires au conseil d'administration;
- Élaborer les politiques et procédures nécessaires, réviser régulièrement les politiques et procédures en place en matière de régie interne et recommander au conseil d'administration les amendements ou ajouts nécessaires;
- Recommander au conseil d'administration la création de comités permanents ou ad hoc afin de répondre aux besoins de gestion ou de gestion de projets de l'organisme;
- Repérer les personnes qui ont les compétences et les aptitudes nécessaires pour siéger comme administrateurs et en recommander la candidature au conseil d'administration;
- Élaborer un processus d'évaluation des membres du conseil d'administration et en assurer l'application;
- Assister le conseil d'administration dans son mandat de surveillance :
  - de l'application et du respect des statuts et règlements
  - de l'application et du respect des politiques et procédures
  - de l'efficacité du conseil d'administration, de ses comités et des présidents de ces comités
  - de la contribution de chacun des administrateurs;
- Examiner toute autre question que lui soumettra le conseil d'administration et lui formuler ses recommandations.

### Comité de finances et vérification

Le Comité de finances et de vérification exerce un rôle de surveillance sur les affaires financières du ROPFO. À cette fin, le comité émet des opinions sur la santé financière de l'organisme et formule des recommandations sur les pratiques de gestion financière, les contrôles internes et le processus de vérification.

### Comité du Prix Roger-Bernard

Le Comité du Prix du patrimoine Roger-Bernard est responsable de la gestion complète du concours entourant le choix du ou des lauréats du Prix du patrimoine Roger-Bernard remis chaque année par le ROPFO.

Les membres du comité ayant droit de vote forment le jury chargé de l'attribution annuelle du prix.

Le comité a la responsabilité de :

- formuler des recommandations au conseil d'administration du ROPFO quant aux exigences, modalités et lignes directrices du concours s'il juge que des modifications sont souhaitables,
- superviser le processus de mise en candidature,
- s'assurer que les exigences, modalités et lignes directrices du concours sont susceptibles d'attirer des candidatures de calibre sans être trop restrictives;
- s'assurer que les exigences, modalités et lignes directrices du concours sont au diapason avec les tendances actuelles du secteur patrimonial franco-ontarien;
- s'assurer que les critères de sélection qui motivent les décisions du jury sont respectés assez étroitement pour justifier l'attribution du prix;
- s'assurer qu'il n'existe pas de conflit d'intérêts entre un membre du jury et un candidat pour le prix.

## Composition

Patricia Lamarche-Champagne (présidente),  
Michel Lalonde, Rolande Smith.

Mme Lamarche-Champagne siège au CA du ROPFO, M. Lalonde est directeur des archives au CRCCF et Rolande Smith est présidente de la Société d'histoire de Toronto. Le directeur général du ROPFO, Samy Khalid, a agi à titre de secrétaire de ce comité et y a apporté son expérience à titre d'ancien responsable du Prix Roger-Bernard lorsqu'il siégeait au CA.

## Réalisations

Le comité s'est réuni en janvier et février 2007 afin de définir son mandat (adopté au CA le 12 janvier 2007) et d'élaborer un barème d'évaluation des candidatures reçues.

## Critères d'évaluation

### 1. Mise en valeur du patrimoine

*Dans quelle mesure le projet ou la personne ont-ils contribué à sauvegarder, à préserver ou à mettre en valeur le patrimoine ontarien?*

### 2. Importance historique

*Quelle est l'importance ou la valeur historique du patrimoine ainsi préservé ou mis en valeur?*

### 3. Aspect franco-ontarien

*Dans quelle mesure le projet ou la personne sont-ils liés au patrimoine franco-ontarien?*

### 4. Pertinence pour la communauté

*Quelle pertinence le projet ou les réalisations de la personne revêtent-ils pour la communauté franco-ontarienne?*

### 5. Participation de la communauté

*Dans quelle mesure la communauté franco-ontarienne a-t-elle participé au projet ou réagi aux réalisations de la personne?*

### 6. Répercussions au niveau patrimonial

*Dans quelle mesure le projet entraînera-t-il des changements dans les comportements et les attitudes à l'échelle locale, provinciale, nationale ou même internationale?*

### 7. Répercussion au niveau identitaire

*Dans quelle mesure le projet ou la personne ont-ils contribué à renforcer l'esprit d'identité franco-ontarien?*

### 8. Caractère novateur

*Dans quelle mesure le projet ou la personne ont-ils fait preuve d'originalité et d'innovation?*

### 9. Rayonnement espéré grâce au ROPFO

*Dans quelle mesure l'attribution du Prix Roger-Bernard contribuera-t-elle au rayonnement du projet ou de la personne?*

### 10. Appréciation globale

*Quelle est votre appréciation personnelle du projet ou des réalisations patrimoniales de la personne?*

## PRIX DU PATRIMOINE ROGER-BERNARD 2007

Le 15 mars 2007, le Regroupement des organismes du patrimoine franco-ontarien a annoncé l'attribution de son Prix du patrimoine Roger-Bernard 2007 conjointement au

### **Comité paroissial du patrimoine de Rockland**

et au

### **Conseil municipal de la Cité de Clarence-Rockland.**

Le Comité paroissial du patrimoine de Rockland, composé de Louis Aubry, Gilles Chartrand et Fernand Tittley ainsi que du curé Jean-François Morin, a reçu le prix cette année pour ses efforts ayant mené à la désignation patrimoniale de l'église Très Sainte-Trinité et du presbytère de Rockland. Cette action importante a permis de faire reconnaître la valeur historique et d'assurer la protection d'une des très belles églises paroissiales et d'un magnifique presbytère-château de l'Ontario français, érigés entre 1917 et 1920.

Par la même occasion, le ROPFO a voulu souligner l'esprit avant-gardiste du Conseil municipal de la Cité de Clarence-Rockland, qui a mis sur pied un Comité consultatif du patrimoine ayant pour mandat d'identifier, de protéger et de promouvoir les ressources patrimoniales faisant de sa collectivité un milieu de vie unique. Ce comité a proposé la désignation de l'église et du presbytère en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, recommandation que le Conseil municipal de Rockland a entérinée à l'unanimité le 10 juillet 2006.

La désignation de l'extérieur ainsi que de l'intérieur de l'ensemble formé de l'église et du presbytère constitue une première en Ontario français. Cela leur assure non seulement une protection tangible, mais permet aussi de sensibiliser la population et les autorités municipales à l'importance du patrimoine. La promotion de monuments comme ceux-ci qui font partie du paysage urbain contribue au sentiment d'appartenance et de fierté de tous les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes. Il est à espérer que d'autres municipalités suivront l'exemple de Clarence-Rockland afin de préserver leur patrimoine pour les générations présentes et futures, et de le mettre en valeur au profit de tous.



Le maire de la Cité de Clarence-Rockland, Richard Lalonde, le président du ROPFO, Francis Beaulieu, et Louis Aubry du Comité paroissial du patrimoine de Rockland

# PRIX ROGER-BERNARD

## Fiche documentaire

Le Prix du patrimoine Roger-Bernard représente la plus haute distinction décernée en reconnaissance d'une contribution majeure dans le domaine patrimonial en Ontario français. Il est remis annuellement à une personne ou à une organisation qui contribue à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine franco-ontarien. Il vise notamment à reconnaître et à promouvoir les réalisations et les actions en matière de sauvegarde des richesses patrimoniales en Ontario. En outre, il participe à la sensibilisation du public et des autorités à l'importance du patrimoine et à son appréciation.

Institué en 1998 sous le nom de Prix Orange du patrimoine, le prix a été rebaptisé en 2000 afin de perpétuer la mémoire du sociologue Roger Bernard (1944-2000), alors président du ROPFO et chercheur renommé pour ses travaux sur la communauté franco-ontarienne et sur l'avenir de la langue française au Canada.

## Prix Orange du patrimoine

- 1998 Centre de jour de l'École Guigues d'Ottawa
- 1999 Maison McDonnell-Williamson
- 2000 Paroisse Sainte-Euphémie-de-Casselman (pour la restauration du presbytère)

## Prix du patrimoine Roger-Bernard

- 2001 Société d'histoire et de généalogie d'Ottawa et Écomusée de Hearst
- 2002 Institut canadien-français d'Ottawa et Centre franco-ontarien de folklore de Sudbury (pour leurs activités de mise en valeur du patrimoine)
- 2003 Michel Prévost (pour ses 25 ans d'engagement dans la sauvegarde du patrimoine de la région de la capitale nationale et de l'est ontarien)
- 2004 Paroisse Sainte-Anne-de-Prescott (pour la restauration de son église et son livre sur l'histoire et le symbolisme de l'église)
- 2005 Francoscénie (pour son spectacle L'écho d'un peuple)
- 2006 Catégorie « Groupes » : SOS-Églises (pour la sauvegarde des églises de Saint-Joachim et de Pointe-aux-Roches dans le diocèse de London), ex-æquo avec le Comité de sauvegarde du patrimoine de la basilique-cathédrale Notre-Dame d'Ottawa  
Catégorie « Personnes » : Olga Beaulieu (pour ses années de bénévolat, notamment au CFOF), ex-æquo avec Gaétan Gervais (pour son œuvre de toute une vie, y compris la création du drapeau franco-ontarien)
- 2007 Comité paroissial du patrimoine de Rockland, conjointement avec le Conseil municipal de la Cité de Clarence-Rockland (pour la désignation patrimoniale de l'église Très-Sainte-Trinité de Rockland et de son presbytère)

## PLAN STRATÉGIQUE

Suite à une consultation bien orchestrée, le conseil d'administration, avec l'appui des experts-conseils embauchés pour la circonstance, s'est donné l'objectif de munir le ROPFO d'une mission réaliste reflétant les besoins du secteur tout en tenant compte de l'évolution de l'organisme.

Lors de la consultation, les répondants ont indiqué que le ROPFO devait concerner le milieu ou en être le porte-parole politique. Également, il est ressorti de cette enquête que le ROPFO devait offrir des appuis aux organismes patrimoniaux ou des services directs pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine provincial. L'examen de toutes les données a convaincu les membres que trois mots clés devaient constituer la majeure partie de la raison d'être, soit la concertation, la représentation et la préservation.

Le nouveau plan stratégique du ROPFO, adopté par le conseil d'administration en février 2007 et soumis à l'approbation de l'assemblée générale 2007, a donc retenu le libellé suivant pour sa mission :

### Vision 2010

Être un chef de file provincial rassembleur assurant la vitalité du secteur patrimonial.

### Mission

Le Regroupement des organismes du patrimoine franco ontarien (ROPFO) est un organisme à but non lucratif qui favorise la concertation, représente les organismes et appuie les efforts de préservation et de mise en valeur du patrimoine de la francophonie ontarienne.

Pour préciser cette mission, le ROPFO s'est doté des objectifs suivants :

### Objectifs

- 1) Appuyer les efforts de préservation et de valorisation du patrimoine de la francophonie ontarienne.
- 2) Opérationnaliser les mandats de représentation provenant des membres.
- 3) Créer des occasions de réseautage entre les intervenants du secteur.
- 4) Mettre en commun et offrir une expertise et des outils de référence.

Quatre valeurs organisationnelles ont également été retenues pour guider la nouvelle mission et les nouveaux objectifs du ROPFO :

### Valeurs organisationnelles

**Solidarité** : Cette valeur organisationnelle ancre l'espace de rassemblement des intervenants du patrimoine de la francophonie ontarienne. Elle vise également la représentation équitable des régions et des secteurs d'intervention. Elle assure l'inclusion, la fidélité aux membres et exige l'écoute du secteur.

**Excellence** : La valeur de l'excellence cherche à assurer l'efficacité, l'efficience, le professionnalisme et les bons principes économiques en gestion. De plus, elle intègre les notions de gouvernance exemplaire.

**Innovation** : Cette valeur organisationnelle cible l'avant-gardisme et la créativité en étant à l'affût des nouvelles tendances et des nouvelles façons de faire. Elle cherche aussi à construire un leadership proactif afin d'assurer la pérennité du secteur patrimonial de l'Ontario français.

**Intégrité** : Cette valeur d'intégrité entraîne le respect de la mission, des membres, du maintien des engagements ainsi que la transparence dans les actions et les décisions. De plus, elle oblige à la fidélité des mandats de représentation exercés au nom des membres et des partenaires.

Afin de pouvoir se projeter dans l'avenir et d'être capable de mesurer ses réussites par le biais de ses réalisations plutôt que par la largeur de son ambition, le conseil d'administration devait adopter une vision qui le propulserait vers une action concertée. La vision élaborée permet à chacun de créer une image concrète de l'organisme dans ses aspirations et ses défis. Une fois choisie et intégrée, la nouvelle vision du ROPFO agira comme point de mire et lieu de rassemblement pour ses membres et son conseil d'administration. Le ROPFO porte maintenant fièrement cette vision claire, concise, réalisable et elle encourage ses membres à l'action!



# PLAN D'ACTION 2007-2010

Après avoir établi les assises de l'organisme et sa vision 2010, les priorités et les axes de développement ont été identifiés pour les 3 prochaines années.

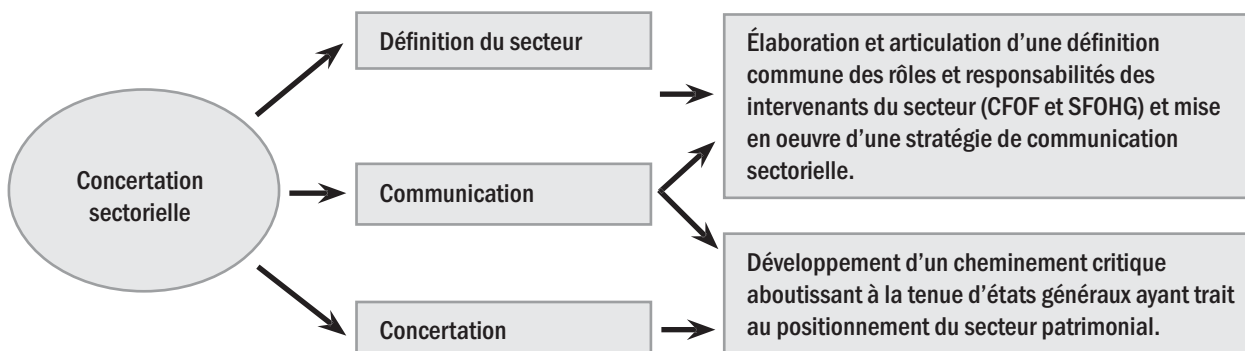
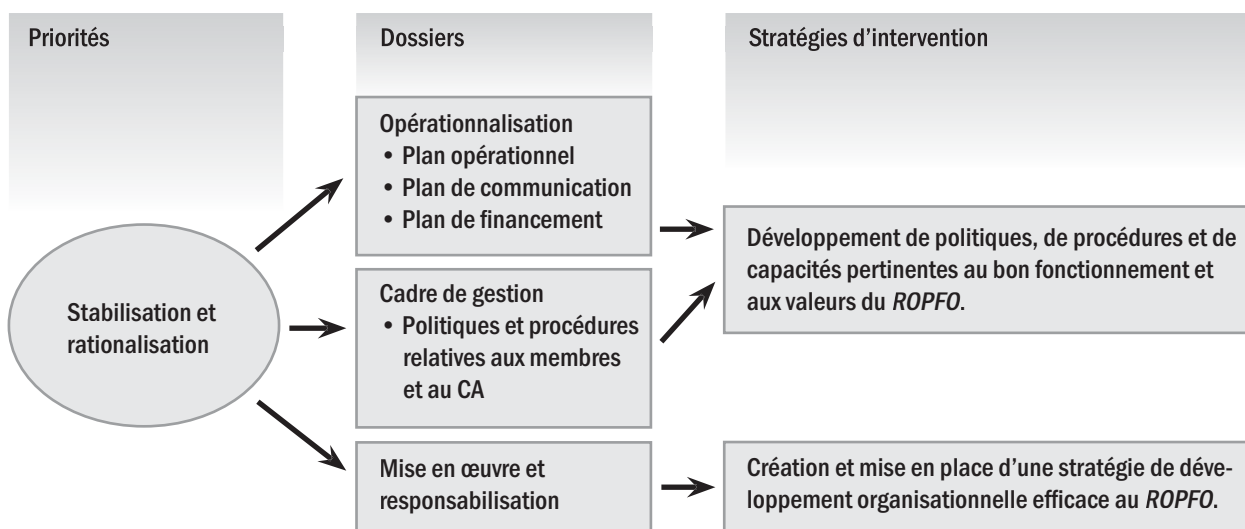
Deux axes de développement seront les pivots des activités du ROPFO pour les trois prochaines années, à savoir la gouvernance et le rayonnement patrimonial. Chacun des axes met en lumière des priorités.

Pour l'axe de gouvernance, les deux priorités sont la stabilisation et la rationalisation du ROPFO et la concertation sectorielle.

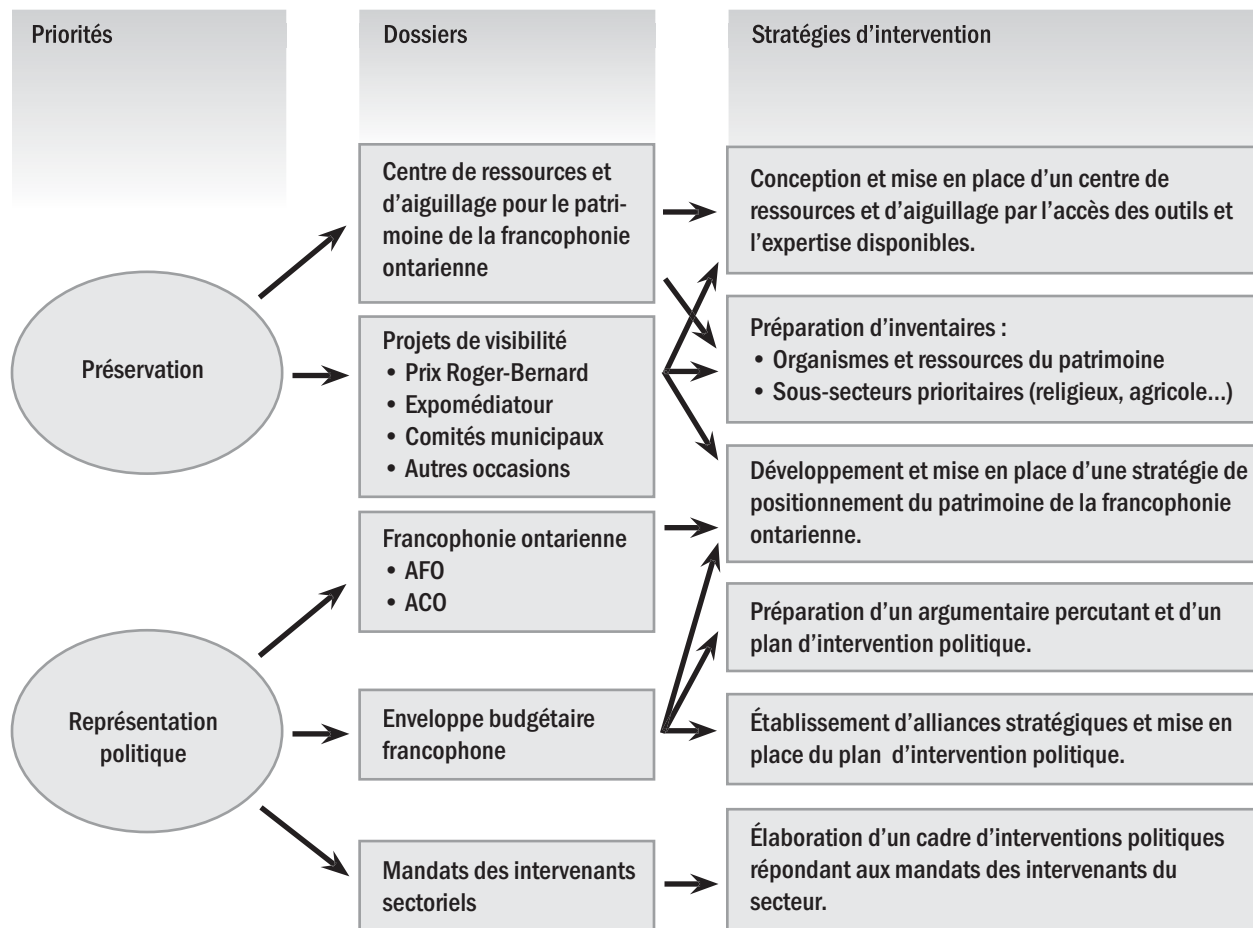
L'axe de rayonnement patrimonial privilégie deux priorités soit la préservation et la représentation politique.

Les tableaux ci-dessous présentent les deux axes de développement, le résultat visé ainsi que les priorités et les dossiers et stratégies qui s'y rapportent.

Axe de développement	Gouvernance
Résultat direct	Le ROPFO possède une meilleure gouvernance pour mieux concerter le secteur patrimonial de la francophonie ontarienne.
Indicateurs de rendement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le nombre et le type d'outils de travail développés.</li> <li>Le degré de pertinence et d'application des outils de travail développés.</li> </ul>



<b>Axe de développement</b>	<b>Rayonnement patrimonial</b>
<b>Résultat direct</b>	Le patrimoine de la francophonie ontarienne rayonne mieux grâce à la visibilité et à l'intervention du <i>ROPFO</i> .
<b>Indicateurs de rendement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le nombre et le type de stratégies et d'actions développés.</li> <li>▪ Le degré de rendement des stratégies et d'actions développés.</li> </ul>



# L'ONTARIO, MON HISTOIRE, MON IDENTITÉ

Grâce à l'appui de la Fondation Trillium de l'Ontario, le ROPFO a lancé la phase 3 du projet « Expomédiatour » en développant deux expositions itinérantes thématiques.

## L'Ontario, une épopée au féminin

L'exposition est une invitation à un voyage de découverte de l'Ontario du XVII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles, à travers la vie de quelques femmes célèbres et moins célèbres qui ont marqué l'identité franco-ontarienne.

« D'Élisabeth Bruyère à Véronique DiCaire, des quintuplées Dionne à Dyane Adam, d'Almanda Walker-Marchand à Chantal Benoît, le public est invité à découvrir la contribution de ces femmes qui ont jeté les bases de notre société multiculturelle et dynamique ou qui sont devenues des chefs de file œuvrant en faveur des droits et de la culture des francophones de l'Ontario », explique Francis Beaulieu, président du ROPFO. Pas moins de 23 panneaux présentant la biographie de ces femmes extraordinaires agrémentée de reproductions de cartes anciennes, de tableaux, de documents, de photos et d'autres images, ainsi que des mannequins en costumes d'époque et de nombreux artefacts précieux dévoilent une culture et une identité uniques : celles de la francophonie ontarienne.



## L'Ontario, terre de richesses et de diversité

L'Ontario, terre de richesse et de diversité est une invitation à porter un regard nouveau sur le territoire ontarien et les liens qui l'unissent au patrimoine francophone. L'exposition présente de nombreux artefacts et nous offre une multitude de renseignements sur le développement de l'Ontario par les Canadiens français.

Découvrez le rôle essentiel qu'ont joué les Canadiens français dans la colonisation de toutes les régions de l'Ontario. Les colonisateurs francophones ont fait usage des ressources naturelles de la province telles que ses cours d'eau, ses forêts, ses minéraux et son agriculture. Ils ont ainsi contribué à la création d'une identité riche et nouvelle.

Les expositions seront en tournée dans différentes régions de l'Ontario pour le prochain exercice.







Regroupement des organismes  
du patrimoine franco-ontarien

2445, boul. Saint-Laurent, bureau B151  
Ottawa (Ontario) K1G 6C3

Téléphone : 1-877-567-5644 ou (613) 567-6363  
Télécopieur : (613) 567-6563

Internet : [www.ropfo.ca](http://www.ropfo.ca)  
Courriel : [info@ropfo.ca](mailto:info@ropfo.ca)

